
THÉMATIQUE PATRIMOINE

ENTRETIEN DES LIEUX DE MÉMOIRE

Nos monuments, notre cimetière et nos lieux de commémoration témoignent de l'histoire de notre village et de tous ceux qui l'ont façonnée. Notre mémoire collective s'inscrit dans ce patrimoine et contribue à renforcer notre lien social.

Ils constituent un axe essentiel de notre programme : notre équipe souhaite en assurer l'entretien, la valorisation et la transmission.

D'abord parce qu'il s'agit d'une marque de respect due à nos anciens ; ensuite parce que nous avons le devoir de transmettre cette mémoire aux jeunes générations ; enfin parce qu'à travers cette mémoire partagée, nous rassemblons les Bouraysiens.

Pourquoi ?

Préserver et entretenir les lieux de mémoire du village, c'est rendre hommage à nos anciens, valoriser nos espaces publics et transmettre aux générations futures le respect de notre histoire commune.

L'entretien du cimetière et des sites commémoratifs participe également à l'image d'une commune attentive à son patrimoine, à la propreté et à la sécurité de ses espaces publics.

Comment cela fonctionne au quotidien ?

- **Plan de maintenance annuel**
 - Mise en place d'un calendrier d'entretien régulier (nettoyage, petite rénovation, vérification des inscriptions et plaques).
 - Collaboration avec des artisans locaux et associations patrimoniales.
- **Mise en valeur du cimetière communal**
 - Mise en place d'un calendrier d'entretien régulier et planifié des allées, de la végétation et du mobilier, garantissant qu'aucun oubli ne soit possible dans le suivi des interventions.
- **Cérémonies et commémorations**
 - Entretien régulier et remplacement si nécessaire des drapeaux français présents sur l'ensemble des lieux de cérémonies et de commémorations, afin de préserver la dignité et le respect dus à ces symboles républicains.
 - Implication des jeunes et des écoles locales dans les commémorations officielles.
- **Suivi et transparence**
 - Publication annuelle du programme d'entretien et de rénovation du patrimoine.
 - Tableau de bord consultable sur le site municipal retraçant les travaux réalisés en synergie avec l'urbanisme et les travaux.

Comment le mettre en place ?

La mise en œuvre repose principalement sur une **organisation méthodique et anticipée**.

Un **plan annuel d'entretien** sera établi en début d'année par les services techniques municipaux, sous la coordination de l'élu chargé des travaux en collaboration avec le patrimoine.

Un **registre de suivi des interventions** permettra de planifier les passages, d'assurer la traçabilité des actions et de prévenir tout oubli, disponible à l'accueil de la mairie.

La communication municipale mettra en valeur ces actions, en informant régulièrement les habitants des travaux réalisés et des cérémonies à venir.

Coût de l'opération ?

Les coûts restent **limités**, car la majorité des opérations relèvent de l'entretien courant déjà effectué par les services municipaux.

Les seules dépenses supplémentaires concerneront :

- le remplacement périodique des drapeaux et ornements usés,
- la rénovation ponctuelle de certaines plaques ou stèles.

Ces dépenses sont **maîtrisées et prévisibles**, inscrites au budget d'entretien du patrimoine sans nécessiter d'investissement lourd.

Conclusion

Le soin apporté à nos monuments commémoratifs et lieux de mémoire reflète le respect que nous portons à notre histoire et à nos principes républicains.

Par une organisation rigoureuse, un suivi transparent et une implication collective, Bouray-sur-Juine affirmera son attachement à la mémoire locale tout en garantissant un cadre digne, entretenu et valorisant pour tous.